



192665 - Des félicitations pour la fête par anticipation

question

Qu'en est de la présentation de félicitation pour la fête par anticipation?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La présentation de félicitation relève des choses licites. Les compagnons (P.A.a) les échangeaient.

Ibn Qoudamah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Ibn Aquil a cité des hadiths relatifs aux félicitations présentées lors de la fête. Fait partie desdits hadiths celui selon lequel Muhammad ibn Ziad dit: je me trouvais avec Abou Oumamah al-Bahili et d'autres compagnons du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Quand ils revenaient de la fête, ils se disaient les uns aux autres: **Puisse Allah agréer de vous et de nous (nos œuvres)**. Selon Ahmad, la chaîne de transmission du hadith d'Abou Oumamah est bonne.» Extrait d'al-Moughni (2/130).

Ce qui apparaît à travers la pratique reçue des compagnons est qu'ils échangeaient des félicitations après la prière de la fête. Si on s'en tentait là, ce serait bien puisqu'on aurait perpétué la conduite des compagnons du prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Si on présentait les félicitations avant la fête, cela ne représente apparemment aucun inconvénient, s'il plait à Allah. En effet, l'échange de félicitations relève du chapitre des coutumes, chapitre où il y a une grande latitude et où l'on peut se référer à la coutume en vigueur.

Le chafiite ach-Charwani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Ses propos: au jour de la fête permet de comprendre que les félicitations ne sont pas prévues au cours des deux jours suivant celui de la fête du Sacrifice ni au lendemain de la fête de fin de jeûne. Cependant la pratique courante veut qu'on continue de les échanger au cours des jours évoqués; ce qui ne représente aucun inconvénient puisqu'il s'agit de témoigner de l'affection et d'exprimer sa joie.**



L'emploi de l'expression au jour de la fête indique encore que le temps de présentation des félicitations commence à l'aube du jour de fête non à l'entrée de la veille, contrairement à ce qu'on lit dans certains commentaires marginaux. On peut dire là aussi qu'il n'y a aucun inconvénient à le faire si cela est de coutume, pour la même raison ci-dessus évoquée, à savoir l'expression de l'affection et de la joie.]Le prolongement du temps de présentation des félicitations[trouve un appui dans la recommandation de prononcer des takbir(Allahou Akbar)depuis la veille du jour de fête.» Extrait de Hawachi ach-Charwaani alaa Touhfatoul Mouhtadj (2/57).

Allah le sait mieux.